

RÈGLEMENT CHÈQUE "ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES TRAVAUX DE RENOVATION GLOBALE" PROPRIÉTAIRES

Le Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026 de la Communauté de Communes Sud Estuaire soutient les projets de rénovation énergétique du parc privé de logements. Pour accompagner la mise en œuvre de cette action, la Communauté de Communes Sud Estuaire met en place un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat, « SudEstuaiRénov », en partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et les fournisseurs d'énergie à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024. Sous réserve de respecter certains critères, des aides pour accompagner les ménages dans leurs réflexions et leurs démarches, peuvent leur être attribuées quel que soit leur niveau de revenus ou leur statut (propriétaire occupant, investisseur, syndic de copropriété), et ce, aux différentes étapes de leur projet de rénovation énergétique : audit énergétique, accompagnement de la prise de décision à la livraison des travaux, montage des dossiers de demandes de subvention auprès des différents financeurs, maîtrise d'œuvre.

Les modalités d'intervention de ce dispositif sont susceptibles d'être adaptées selon l'évolution de la réglementation ou la redéfinition des priorités d'intervention de la Communauté de Communes de Sud Estuaire et des partenaires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU CHÈQUE « ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES TRAVAUX »

- Tout type de logement (maison, appartement) situé sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire;
- Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

La réalisation préalable d'un accompagnement pour la réalisation des travaux de rénovation globale avec le/la conseiller(ère) SudEstuaiRénov est obligatoire.

Par ailleurs, le financement de l'accompagnement est conditionné à la réalisation d'une rénovation globale répondant aux critères suivants :

- Gain énergétique d'au moins 35 % et tendre vers l'étiquette C par rapport à la consommation conventionnelle annuelle en énergie primaire avant travaux pour les trois usages : chauffage, refroidissement et production d'eau chaude sanitaire ;
- Les émissions annuelles de Gaz à Effet de Serre après rénovation, rapportées à la surface habitable de la maison, sont inférieures ou égales à la valeur initiale de ces émissions avant travaux.

Cette mission d'accompagnement peut être réalisée par des prestataires préférentiellement référencés sur le site france-renov.gouv.fr.

Cette mission comprend au moins les éléments suivants :

1. Un accompagnement du particulier pendant la réalisation du chantier, y compris :
 - o Une information sur les différentes phases d'un chantier de rénovation jusqu'à la réception des travaux ;
 - o Un conseil sur le suivi d'un chantier (fréquence et organisation des réunions de chantier...);
 - o Des relances du particulier aux étapes clefs de son projet ;
 - o Si nécessaire, le prêt d'outils de mesures (caméra thermique, mesure des débits de ventilation...) et les explications sur leur fonctionnement ;
 - o Si nécessaire, la prise en charge d'un test d'étanchéité à l'air selon la norme NF EN ISO 9972 et son guide d'application AFNOR GA P50-784 par un professionnel agréé par QUALIBAT;
 - o La remise de documents expliquant les points de vigilance pour clôturer un chantier et appréhender la future prise en main
2. Un accompagnement du particulier à la prise en main de son logement rénové, y compris :
 - o La remise d'un guide d'utilisation du logement ;
 - o Des recommandations sur les éco-gestes ;
 - o Une information sur les bonnes pratiques pour maintenir un air sain ;
 - o Une information sur la maintenance des équipements de chauffage et de ventilations ;
 - o Une information sur les bonnes pratiques pour se prémunir des pics de chaleur ;
3. Un suivi des consommations énergétiques post-travaux

MONTANT DE L'AIDE

Un seul accompagnement, pour le suivi des travaux, par logement peut être financé. Ce financement ne pourra dépasser 100 % de la dépense. En cas de dépassement, l'aide de la Communauté de Communes Sud Estuaire sera écartée au paiement.

	Montant de la prime de la Communauté de Communes Sud Estuaire
Ménage - Accompagnement et suivi des travaux de rénovation globale	410,00 € / logement

MODALITÉS DE DEMANDE ET DE VERSEMENT DE L'AIDE

1. Procédure de demande d'aides

Les demandes d'aides et de versement sont adressées par :

- voie postale à :

Emmanuelle Dervaux - Service environnement,

Communauté de Communes Sud Estuaire, 2 rue Jules Ferry - 44250 Saint-Brevin-les-Pins

ou

- mail : sudestuairenov@cc-sudestuaire.fr

1.1. Composition du dossier de demande d'aide :

- le formulaire de demande de subvention de la Communauté de Communes Sud Estuaire signé (annexe 1) ;
- le devis de la prestation de la structure accompagnatrice listant précisément le contenu de la mission d'accompagnement, pour assurer la qualité de l'accompagnement et sa conformité aux attendus;
- RIB.

1.2. Composition du dossier de demande de paiement :

- le formulaire de demande de versement de la Communauté de Communes Sud Estuaire signé (annexe 2) ;


- si applicable : un déclaratif des autres aides obtenues ;
- le compte-rendu de la prestation de la structure accompagnatrice listant précisément le contenu de la mission d'accompagnement, pour assurer la qualité de l'accompagnement et sa conformité aux attendus;
- le bilan de consommation ;
- le compte-rendu du test d'étanchéité à l'air (si réalisé) ;
- les documents attestant la fin des travaux.

2. Modalités de versement de l'aide

Le versement de l'aide se fera en une seule fois à la réception de la demande de versement de l'aide (si dossier complet) sous réserve de sa conformité aux attendus précisés précédemment.

3. Délais de réalisation

Le délai global d'accompagnement ne devra pas excéder 18 mois suivant la notification de l'accord de la subvention.

<p>Service Environnement - http://www.cc-sudestuaire.fr/accompagnement-a-la-renovation-des-logements/</p> <p>02 40 27 75 15</p> <p>Communauté de Communes Sud Estuaire – Service environnement, 2 rue Jules Ferry - 44250 Saint-Brevin-les-Pins</p> 	<p>SudEstuaireRénov - france-renov.gouv.fr</p> <p>02 85 29 16 49</p> <p><u>Le vendredi matin sur RDV :</u></p> <p>2 place de l'Hôtel de ville - 44250 Saint-Brevin-les-Pins</p> <p><u>Le jeudi après-midi sur RDV :</u></p> <p>65 boulevard de l'astrolabe – 44560 Paimboeuf</p> 
---	--

ANNEXE 1 : DEMANDE DE SUBVENTION – CHÈQUE « ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES TRAVAUX DE RENOVATION GLOBALE »

Monsieur Madame Monsieur et Madame Autres :

NOM(S) et Prénom(s) :

Tél :

Email :

Adresse de l'audit :

N°et nom de la voie :

CP : Ville :

Date :

Je soussigné(e)/Nous soussigné(e)s :

sollicite(ons) une aide financière de la Communauté de Communes Sud Estuaire, dans le cadre de la réalisation d'un accompagnement et du suivi des travaux de rénovation globale à l'adresse ci-dessus.

Je/Nous reconnais(sons) avoir pris connaissance des conditions d'attribution et je m'/nous nous engage(ons) à respecter le règlement « Accompagnement et suivi des travaux de rénovation globale ». À défaut, la subvention ne pourra pas m'être versée.

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Signature(s) du (des) bénéficiaire(s)

AVIS DU/DE LA CONSEILLER(ERE) SudEstuaiRénov, À L'ENGAGEMENT

NOM/Prénom :

Devis validé :

Devis à ajuster :

Fait le :

Signature

ANNEXE 2 : DEMANDE DE VERSEMENT

Monsieur Madame Monsieur et Madame Autres :

NOM(S) et Prénom(s) :

Tél :

Email :

Je vous informe que l'accompagnement ayant fait l'objet de la demande de subvention est finalisé. Je sollicite en conséquence la subvention et son versement correspondant sur mon compte bancaire.
Je vous adresse également les pièces et documents que vous m'avez demandés lors de la notification.
J'atteste sur l'honneur et certifie l'accompagnement a été réalisé conformément aux engagements initialement souscrits et que les factures, concernent bien le logement situé :

N°et nom de la voie :

CP : Ville :

Fait à le

Signature(s)

AVIS DU/DE LA CONSEILLER(E) SudEstuaiRénov

Date du rendez-vous avec le/la conseiller(ère) SudEstuaiRénov :

Je soussigné(e) : conseiller(ère) SudEstuaiRénov, atteste la conformité de l'accompagnement réalisé.

Fait le

Signature